

LexisNexis et Sader Publishing lancent le 1^{er} Code civil trilingue

Paris, France, le 29 juillet 2020 - LexisNexis, en collaboration avec **Sader Publishing**, publie le premier Code civil français trilingue (anglais-français-arabe), sous la direction du Professeur **Michel Séjean**. L'ouvrage est préfacé par **Nicole Belloubet**, Ministre de la Justice (France).

Plus de 200 ans après sa première publication, le Code civil reste le point d'appui de nombreux textes codifiés ou non-codifiés dans le monde. Le Code civil trilingue s'inscrit dans la volonté de LexisNexis de diffuser plus largement la culture civiliste auprès des juristes du monde entier, permettant particulièrement aux juristes de *common law* d'en maîtriser les spécificités, et d'encourager internationalement la promotion du *Rule of Law*.

L'accès au Code civil français, dans sa version la plus récente (à jour au 1er juillet 2019), est particulièrement utile pour de nombreux législateurs, universitaires, chercheurs, étudiants et praticiens à travers le monde. Pour que la langue ne soit pas une barrière, LexisNexis et Sader Publishing ont pris cette initiative inédite de réunir dans un seul ouvrage une traduction anglaise et arabe de l'intégralité du Code civil français.

Pour que les concepts soient abordables, chaque section du Code civil est précédée d'une notice introductive et explicative (11 notices au total), rédigée par un universitaire de renom.

La traduction anglaise des textes a été effectuée par des professeurs du **Loyola University** (Nouvelle Orléans, Etats-Unis), et de la **Louisiana State University** (Baton Rouge, Etats-Unis) dans le cadre d'un projet porté par le **Juriscope**. L'expertise terminologique anglaise a été réalisée par le Professeur Michel Séjean.

La traduction arabe du texte a été effectuée et supervisée par **Sader Publishing**.

L'ouvrage est disponible sur <https://www.lexiscode.com/>

A propos de l'auteur

Michel Séjean est diplômé de l'Institut supérieur d'interprétation et traduction (ISIT, Paris). Il est titulaire d'un doctorat en droit et agrégé en droit privé et sciences criminelles. Il est Professeur à l'Université Bretagne Sud et par ailleurs, rédacteur en chef de la *Henri Capitant Law Review* et membre du conseil scientifique du Paris MENA Legal Club.

A propos de Sader Publishing

SADER® est une maison d'édition fondée au Liban en 1863. Il constitue un héritage unique dans le domaine du droit, tant au Liban que dans la région MENA. Libraire de profession, son fondateur Ibrahim Sader convertit rapidement sa librairie en une maison d'édition. En 1921, Sader devient le premier éditeur juridique spécialisé dans la région MENA. Les offres de Sader ont évolué depuis, de l'édition papier traditionnelle vers les solutions numériques les plus complexes.

En collaboration avec le Ministère de la justice des Emirats arabes unis, Sader lance sa plateforme « Sader UAE » en 2007, avec la volonté du pays de traduire sa législation fédérale vers l'anglais, afin d'ouvrir le pays aux investisseurs étrangers. Sader poursuit son expansion vers d'autres pays du Golfe, vers la Jordanie et plus

récemment Chypre, élargissant ainsi le périmètre de son activité, sa vocation étant de faciliter l'accès à l'information et aux services juridiques à travers le monde.

En 2008, Sader s'associe à LexisNexis. Cette collaboration entre les deux maisons d'édition a donné lieu à la création de la plateforme « Lexis Middle East ».

A propos de LexisNexis® en France – www.lexisnexis.fr

LexisNexis, 1^{er} groupe mondial des *legaltechs* avec des produits comme Lexis 360, Lex Machina, Ravel Law ou Lexis Advance. En France, LexisNexis est l'acteur leader des solutions d'information et d'analytics pour les professionnels du droit et du chiffre. L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur la maîtrise de technologies comme l'intelligence artificielle et la sémantique, pour concevoir une vaste gamme de produits et services : Lexis 360 (près de 80 000 utilisateurs professionnels en France et plus de 15 millions de contenus), la gamme Poly et son rédacteur d'actes juridique automatisé par l'IA, JurisData Analytics ou encore Lexis Actu. Ces outils sont utilisés par les professionnels du droit pour prendre les meilleures décisions et optimiser la sécurité juridique, la productivité et la performance.

Contact Presse : Sanahine Kassabian – sanahine.kassabian@lexisnexis.fr – 01 45 58 94 55